

Rapport intermédiaire du projet AGRO HAIE + de FORMATERRA

Période concernée :

Du 01 septembre 2019 au 28 février 2023

Référence du projet :

AAP 2019 n° 19AEA520684

Acronyme et titre du projet

Projet AGRO HAIE+

« Reconception de haies indigènes au service de l'agroécosystème »

Organisme chef de file

Nom de l'établissement : EPLEFPA FORMATERRA

Nom et prénom du responsable : Abdallah Baha

Adresse : 165 route de Mafate 97460 St Paul, La Réunion

Téléphone : 02 62 45 92 92

Nom, coordonnées et organisme du chef de projet

François VAN MEERHAEGHE

francois.van-meerhaeghe@formaterra.re

Tél : 0692289346

EPLEFPA FORMATERRA



Volet « Bilan technique »

Volet détachable à publier sur la plateforme <https://rd-agri.fr> avec les livrables du projet
(30 pages maximum)

1 Rappel des objectifs du projet (cf. dossier de candidature)

La Réunion, dont 42% de la surface est classée au Parc National et inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, est l'un des 34 hotspots mondiaux de biodiversité, avec un taux d'endémisme exceptionnel. Le maintien de la biodiversité doit toutefois faire face à des menaces croissantes.

La flore fragile et menacée est particulièrement sensible à l'invasion par des espèces exotiques introduites. Les haies permettraient de constituer des corridors écologiques entre les milieux naturels au sein des espaces agricoles. Communication et éducation sont des priorités pour impliquer la population dans la sauvegarde de son patrimoine naturel, aujourd'hui fragile et menacé.

C'est aussi un territoire soumis à des aléas climatiques intenses (vents forts, précipitations importantes, notamment en saison cyclonique), pouvant entraîner des dégâts importants sur les cultures. La présence de haies constitue ainsi un atout considérable : elles forment un obstacle physique permettant de diminuer l'impact du vent et de limiter l'érosion. Par ailleurs, elles jouent un rôle de plus en plus reconnu dans les agrosystèmes, par l'entretien d'une biodiversité fonctionnelle et des paysages. Ainsi ce projet est une excellente opportunité pour former et sensibiliser les futurs agriculteurs et professionnels agricoles à l'intérêt de cultiver une forme de biodiversité au sein des exploitations.

Au vu des enjeux du territoire et de la large place des formations "nature" dans l'établissement (Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune, BTS Gestion et protection de la nature...), l'établissement est engagé dans la gestion et à la préservation de la biodiversité. Ce projet haie sera en parfaite continuité avec le projet LIFE + Forêt Sèche, en partenariat avec le Parc National, qui vise à produire sur l'exploitation de l'EPL des plants d'espèces endémiques pour reconstituer les milieux de forêt semi-sèches. Ces plants sont pour l'instant destinés à approvisionner les chantiers de replantation du Parc National. Désormais avec ce projet haie, une autre partie de ces plants pourra être plantée sur le lycée au bénéfice de la production agricole sur l'exploitation.

Avec l'arboretum du lycée, le projet Agro Haie + s'inscrit également dans le projet DAUPI (Démarche Aménagement Urbain et Plantes Indigènes) du Conseil Départemental, mis en place par le CBNM dans le but de favoriser l'utilisation d'espèces indigènes dans les espaces verts, en lieu et place d'espèces exotiques.



1- 2 Méthodologie mise en œuvre (Analyser les inflexions opérées par rapport au projet déposé).

Je vous propose de voir 3 méthodologies, une scientifique, une pédagogique, une technique.

Méthodologie scientifique.

Notre méthodologie scientifique est principalement axée sur le bon choix des espèces au départ, ainsi seule à ce jour 2 espèces sur 27 ne donnent pas satisfaction. Les espèces retenues sont endémiques ou indigènes et sont donc adaptées à leur environnement local d'où leur résistance. Elles sont faciles d'entretien dans le temps, et offrent une ressource mellifère aux abeilles.

Enfin les plantes choisies remplissent plusieurs strates permettant d'optimiser l'effet brise-vent sans faire trop d'ombrage aux cultures dans la mesure où la haie est bien entretenue et taillée.

La sélection des espèces des haies s'est aussi réalisée sur l'observation d'espèces indigènes et endémiques identifiées dans certaines haies ou espaces verts dans le lycée. Ces exemples déjà implantés permettent d'évaluer le comportement de ces espèces par rapport au milieu.

Remarque : Beaucoup de plantes indigènes et endémiques sont maintenant protégées (arrêté du 27/09/17). Pour pouvoir être replantées, il faut qu'elles soient, soit tracées par un organisme officiel (Parc National ou le CBNM), soit issues de plants déjà cultivés en espaces verts ou d'un arboretum DAUPI.

Méthodologie pédagogique.

Le but est d'impliquer les différentes classes selon leur niveau (du CAP au BTS) de la conception à la réalisation en intégrant l'entretien. Certaines classes réalisent des opérations ponctuelles et d'autres des opérations sur toute la durée de leur formation.

Il est à noter que l'implantation de haies de plantes indigènes sur l'exploitation agricole de l'EPLEFPA, cela permet l'accueil de stagiaires en stage organisme dans le domaine de la gestion de la nature et de l'environnement.

Méthodologie technique.

La méthodologie technique a déjà été présentée p3 dans le texte et p 4 dans le diagramme de Gantt mis à jour.

Il est à remarquer que là où nous avons des hésitations au départ, maintenant le protocole de mise en place d'une haie est bien rodé. Nous avons acquis une certaine expertise dans le domaine technique de l'implantation, la plantation et l'entretien de haies indigènes. Ce qui est rassurant car la plantation d'une haie ne se réalise pas au quotidien dans la vie d'une exploitation agricole.

La principale analyse est que nous avons développé une expertise sur l'utilisation exclusive des plantes indigènes en haies, ce qui est unique à La Réunion et en France.



Image n°3 : Photo de la haie n°5, 18 mois après plantation, délimitant le verger de pitaya

3. Synthèse des résultats obtenus par action.

(Analyse des écarts éventuels avec les objectifs décrits dans le dossier déposé et les résultats attendus).

A priori notre dossier n'a pas été déposé par action. Nous le reprendrons donc ici sans cette angle de vue.

Une des difficultés techniques majeures prévues du projet était l'élimination des espèces exotiques envahissantes et la lutte contre leur repousses/rejets. Comme prévu, nous avons veillé à un entretien régulier et continu des haies (taille et débroussaillage) avec l'aide de l'intervention des ouvriers agricoles, du VSC, et des stagiaires sur l'exploitation. Et bien entendu des élèves en TP. Finalement l'intervention d'une société prestataire pour l'instant n'a pas été nécessaire pour l'arrachage/le dessouchage de certaines haies exotiques envahissantes. En effet, notre expérience négative sur la Haie 5, hors du projet CASDAR officiellement, a montré que la technique de dessouchage et rognage des souches n'était pas suffisamment efficace car 2 mois après les opérations, le nombre de repousses était ingérable manuellement.

La deuxième difficulté technique majeure prévue était l'approvisionnement en semences de certaines espèces qui s'est avéré difficile au niveau de leur disponibilité, d'autant plus que l'on diversifie le nombre d'espèces au fur et à mesure que le projet avance. La production des plants est anticipée dans la serre de production, complétée par des achats extérieurs de plants plantés directement en haie ou de jeunes plants en godet recultivés dans la serre.

Modalités de suivi et d'évaluation du projet

Repris du dossier de candidature.

✓ **Résultats attendus :**

- **Des haies agro-écologiquement performantes :**

Oui attesté par la FDGDON lors du suivi de la parcelle STOP.

- **Une diminution de la densité d'espèces envahissantes :**

Oui, le suivi régulier des haies et notamment de la haie test montre une diminution visible des EEE ligneuses et herbacées présentes dans la haie au cours du temps puis une reprise d'envahissement par des espèces lianescentes. La diminution d'EEE dans la haie entraîne une baisse d'envahissement dans la parcelle adjacente.

- **Une intégration du projet dans les modules pédagogiques :**

Oui et cela pendant toutes les années scolaires du projet. 2019/2020. 2020/2021 et 2021/2022.

Globalement, car l'inventaire serait trop long, voici ci-dessous les formations intervenantes sur le projet Agrohaie+ :

- En Seconde NPJF EP 123 et pluri sur Agrohaie+ et arboretum (Lycée)
- En BAC GMNF MP1, MP 2, MP 4, MP5 et MP6 et pluri sur Agrohaie + et arboretum(Lycée)
- En BAC STAV Cours de M9 puis S3 S4. sur Agrohaie + (Lycée)
- En BTS GPN et GEMEAU M56 sur Agrohaie + et arboretum (Lycée)
- En BTS DARC M57 et pluri sur Agrohaie (Lycée)
- En CS TEA (sur Agrohaie CFA)
- En BEPA E 31 32 33 sur Agrohaie+et arboretum(Lycée)
- En BTS AP pilotage d'un projet avec des plantes indigènes en autonomie.
- En BTS APV plantation d'une haie de plantes indigènes en autonomie.
- En CAP BEPA TP et plantation de la haie ERASMUS (Partenariat Lycée CFA)



Il faut noter que le projet Agrohaie+ sert de support à de nombreux CCF et qu'il a pour effet d'être le support de projets tutorés en BTS GPN avec le CBNM comme commanditaire.

- **Un modèle de démonstration pour d'autres producteurs et association :**

Oui comme en témoigne les visites de l'association des agriculteurs et le fait que les haies soient le support d'une formation d'enseignants de l'EN.

- ✓ **Livrables et enseignables attendus** (voir les « obligatoires » en chapitre 4.2 de la note de service) - Expliquer les motifs des choix des livrables.

Les livrables prévus en année 1 sont :

(Selon la mise à jour au 26/01/2021 de A. Guitton)

Poster de présentation du projet.

L'impression sur bache A0 avec œillets d'un exemplaire par projet pour affichage lors de vos événements / rencontres sur site a été réalisée. Le PDF est d'ailleurs fréquemment utilisé lors des interventions, des cours et des journées portes-ouvertes etc....

Poster de présentation des résultats.

Il est trop tôt pour le réaliser...

Impression PDF

La publication sur le site rd-agri.fr sera réalisée à la suite du rapport intermédiaire.

Publication sur les médias de communication de vos établissements

Réalisé, mais à actualiser.

Publication sur le wiki CASDAR TAE+ (par Aude)

Je ne sais pas, à vérifier.

Publication sur le site adt.educagri.fr (par Aude)

Une publication a été réalisée sur ce site par Michel COUSINIE.

Publication sur le site pollen.chlorofil.fr (par François)

A ma demande, j'ai reçu une formation avec Roger DROUET lors de sa visite en décembre 2021. La concrétisation est prévue en année 3.

Plaquettes/flyers à destination des agriculteurs et/ou du grand public.

Non réalisés à ce jour.

Vidéo de présentation

Une capsule a été réalisée.

Un livret pédagogique sur les haies du lycée.

Réalisé pour les haies plantées, la notion de livret qui ne peut être finalisé à ce jour car évolutif a été transformé en classeur pédagogique.



✓ **Indicateurs de suivi (mobilisation des moyens) :**

- **Nombre d'heures de travaux pratiques réalisés :**

Le nombre d'heures de travaux pratiques et chantiers écoles correspond à celui réalisé en aménagement et en agroéquipement bien que d'autres matières y participent comme la biologie ou l'économie.

Nous l'estimons à 250 h au total par année scolaire pour le Lycée, auxquelles on peut ajouter des heures de cours réalisées par le CFA.

Ce total du lycée correspond à 30 h de chantier école, 36 h de TP en aménagement, 18 h en agroéquipement en seconde et aussi en première GMNF. Un peu moins en terminale GMNF. Les autres classes réalisent surtout des pluri et CCF qui ne peuvent pas être comptés en travaux pratiques mais cela reste du domaine de la pédagogie.

- **Diversité des classes impliquées :**

- CAP BEPA TP et plantation de la haie ERASMUS
- Sec NPJF EP 123 et pluri sur Agrohaie + (Lycée)
- BAC GMNF MP1, MP 2, MP 4, MP5 et MP6 et pluri sur Agrohaie + (Lycée)
- BAC STAV Cours de M9 puis S3 S4. sur Agrohaie + (Lycée)
- BTS GPN et GEMEAU M56 sur Agrohaie + et Arboretum (Lycée)
- DARC M57 et pluri sur Agrohaie (Lycée)
- CS TEA (sur Agrohaie CFA)
- BEPA E 31 32 33 (Lycée)
- BTS AP pilotage d'un projet avec des plantes indigènes en autonomie
- BTS APV plantation d'une haie de plantes indigènes en autonomie.
- Une classe en immersion de l'ALEFPA.

- **Nombre de valorisations (articles presse, présentation lors d'événements...) :**

5 : 4 articles dans VISU magazine TV Gd public, 1 chapitre dans « Jardiner avec la Nature Réunion » Vol 2 et présentations lors de visites de l'établissement et des journées portes ouvertes chaque année.

- **Temps d'intervention pour l'entretien de la haie :**

Le nombre d'interventions est très important pour chaque haie.

Vous pouvez vous reporter au diagramme de Gant pour cette partie.

- **Nombre de sessions de démonstration auprès d'associations de producteurs et professionnels :**

Il a été réalisé à ce jour 5 sessions de démonstration :

- 2 avec l'association en 2019/2020 sous la forme de visite de terrain,
- 2 avec les enseignants de l'éducation nationale en décembre de l'année scolaire 2020/2021 et en novembre de l'année scolaire 2021/2022 (durée 2 x 1,5 jours),
- 1 visite technique avec le CBNM et ses invités en novembre 2021.

✓ **Indicateurs de résultats.**

Nombre d'arbres plantés.

1052 arbres plantés à ce jour sur un total prévu de 1200 (décision du CoPil) soit un pourcentage de réalisation de 87.5 % ce qui est remarquable à cette date du 28 février 2022.



Linéaires réalisés.

902 mètres linéaires en mètre de rang sur 1200 mètres linéaires prévus soit un pourcentage de réalisation de 75.20 % si nous prenons comme objectif 1200 mètres linéaires à planter.

En fait nous avons renouvelé presque 500 mètres linéaires de haie (476 m exactement) sur les 4 km de haies de l'exploitation estimés au départ.

Il faut noter que nous avons réalisé en plus du projet la haie 5, la haie Erasmus et la haie OGE.

Nombre de personnes sensibilisées ;

Une trentaine de professionnels, enseignants extérieurs et invités ont été sensibilisés en externe.

Il faut noter en plus que la totalité des élèves des filières pro 2nd NPJF, 1^{ère} et Term GMNF, les Bac techno Aménagement, les BTS GPN.

De plus, selon les années, des interventions ont été réalisées avec des classes du CFA et des BTS Darc ou Gémeau.

A cela s'ajoute une classe de BTS Aménagement paysager et APV qui a réalisée un projet en autonomie.

Enfin, ce travail sur les haies a débouché sur un cahier des charges pour les espaces verts du lycée et CFA et de l'exploitation qui sera annexé au projet d'établissement. Ce cahier des charges respecte l'esprit du notre au niveau de l'utilisation de plantes indigènes et de l'interdiction d'utiliser des espèces exotiques envahissantes.

✓ **Autres indicateurs utiles : techniques, économiques, environnementaux, sanitaires ou d'impacts du projet sur les bénéficiaires.**

Indicateurs techniques.

Diversité et abondance de la faune dans les haies

Pas encore réalisés, les haies sont encore trop jeunes et le protocole pas adapté.

Fréquence et intensité de la repousse des exotiques envahissantes

La fréquence de repousse des espèces exotiques envahissantes (EEE) ou adventices peut aussi se définir par la fréquence d'entretien. L'exemple des haies sera utilisé dans notre situation. La fréquence d'entretien des haies varie selon plusieurs facteurs : l'âge, la localisation et les saisons.

En fonction de la localisation de la haie, la pression et la diversité d'espèces exotiques envahissantes peut varier. La haie CD par exemple est considérée comme la haie la plus difficile d'entretien étant donné sa difficulté d'accès et la forte pression des adventices et ce, malgré son âge, 2 ans. Cela induit donc une repousse des EEE très fréquente et un entretien plus conséquent.

La lutte est d'autant plus difficile que celle-ci est envahie par 4 principaux types d'adventices très agressives : Les lianes fleurs bleues, les Fataques, les Cassis et les Tamarins d'Inde qui demandent un effort important lors de leur dégagement.

La haie 11, à l'inverse de la haie CD ne demande que peu d'entretien. La présence des EEE y est moins importante, ce qui implique une pression plus faible sur les plants indigènes et endémiques. Les observations décrivent la présence de 2 EEE qui sont le Fataque et le Cassis.

Enfin, les saisons impactent fortement la fréquence et l'intensité de repousse des EEE. Au cours de la période sèche qui se déroule du mois d'avril au mois d'octobre, la repousse des EEE est limitée et reste raisonnable. La fréquence d'entretien reste normale. A l'inverse, lors de la saison des pluies, la repousse des EEE explose et la fréquence d'entretien doit être beaucoup plus importante afin d'éviter une invasion des EEE sur les arbres plantés. Une surveillance des haies hebdomadaire est donc fortement conseillée.



% de reprise et / ou taux de mortalité des arbres plantés

La mortalité des plantes au sein des haies est causée par différents facteurs naturels (sécheresse, plants fragiles) ou humains (accidents lors de l'entretien, exceptionnellement vols des Lataniers dans la Haie CD).

De plus, sur une partie de la haie 5, hors du projet, c'est la nature du sol très rocheuse qui cause des difficultés de croissance pour certaines plantes. A cet endroit, la haie est plus dégarnie.

Des problèmes d'irrigation sont aussi une des causes de mortalité des arbres. Un goutteur obstrué ou déplacé suffit à causer la mort de la plante, surtout en période sèche et dans les premiers mois de plantation.

Sur l'ensemble des haies, le pourcentage de mortalité se situe en moyenne de 9.30% (mini 3 % et maxi 31 %). Cela correspond à une reprise qui n'est pas effective. Cependant des remplacements ont eu lieu sur la haie CD et la haie OGE.

Haies 4

- 74 arbres plantés, 3 manquants.
- 4% de mortalité

Haie 8

- 66 arbres plantés et 8 manquants
- 12% de mortalité

Haie CD

- 403 arbres plantés 60 manquants dont 25 vols.
- 15 % de manquants dont 10 % de replantés reste 5 % de manquants au final.
- Mortalité due à un problème de décalage du tuyau d'irrigation.
- Mortalité due aussi à une forte pression des EEE.

Haie 11

- 27 arbres plantés dont 7 manquants.
- 15 % de mortalité.
- Problème d'irrigation ;

Haie 12 simple

- 57 arbres plantés dont 9 manquants.
- 16 % de mortalité.

Haie 12 double

- 82 arbres plantés dont 9 manquants.
- 21 % de mortalité

Haie Rucher

- 54 plants dont 17 manquants.
- 31 % de mortalité.
- Car c'est une zone éloignée et nous ne pouvons pas intervenir avec les élèves à cause des abeilles.

Haie 10

- 73 plants dont 2 manquants.
- 3% de mortalité

Haie 6.1

- 27 plants dont 1 manquant.
- 4% de mortalité

Haie 5 (hors de l'étude)

- 200 arbres plantés dont 27 morts
- 13,5 % de mortalité causée probablement par la nature du sol très rocheuse à cet endroit

Haie OGE

 (hors de l'étude)

- 44 arbres plantés dont 3 manquants.

7 % de manquants et 2 % replanté.

NB : La mortalité porte principalement sur des plants comme la citronnelle, le vétiver hors de l'étude.



Image n°4 : Photo de la haie numéro 5, à gauche, 1 an après plantation. A droite verger de pitaya. Au fond une haie d'exotique.



Proportion d'espèces adaptées (choix des taxons).

L'établissement FORMATERRA dénombre sur son site **37 espèces végétales indigènes et endémiques**. Ces 37 espèces sont réparties au sein des haies, de l'arboretum, des espaces verts de l'EPEFPA et dans la serre « life + », espace de production et de maintenance des plants.

Sur les 29 taxons présents au sein des haies, 4 d'entre elles montrent des difficultés d'adaptation. Il s'agit du Porcher qui est trop attaqué par des parasites et du Bois de Buis qui a une croissance trop lente. Cela ne représente au final environ que 6,8 % d'espèces non adaptées une fois plantées.

Le Mahot présente des problèmes de maladies non létales et il sera donc conservé. Le Change écorce a été retiré dès le départ car il était suspecté d'attirer la mouche des fruits, parasite des cultures. Ces deux espèces ne rentrent donc pas dans les calculs.

Le Porcher, *Thespesia populnea*, est l'arbre qui montre le plus de difficulté d'adaptation parmi les 4 espèces citées. Une fois mis en terre, l'arbre montre des signes de maladie, des difficultés de croissance et reste fragile face au vent. Son taux de mortalité est assez élevé. L'apparition des maladies est probablement causée par l'altitude à laquelle il est planté. L'arbre est plutôt adapté aux zones d'arrière-plage alors que l'établissement est situé dans l'ouest de l'île à une altitude de 200m et à quelques kilomètres des côtes.

Le Bois de Buis, *Fernelia buxifolia*, ne montre pas de signes de comorbidités mais possède une croissance très lente en comparaison des autres taxons plantés dans les haies. Cette croissance lente représente un frein dans le développement des haies où il est présent.

Le Change écorce, *Aphloia theiformis*, ne montre pas de signes de comorbidités mais attire fortement les ravageurs comme la mouche des fruits et les cochenilles. Cela représente un problème majeur car les haies sont installées en bordure de parcelles agricoles.

Le Mahot tantan, *Dombeya acutangula*, présente des signes de maladie de type fongique. En effet la quasi-totalité des Mahot développent des signes de contamination à l'oïdium.



Image n°5 : Photo de la haie n°4 délimitant 2 espèces de pitaya cultivés dans le verger.

Valorisation et communication sur les résultats.

Il est encore trop tôt pour parler de résultats mais la mise en place de ces haies est un moyen pour l'EPLFPA d'être vecteur du développement de la transition agroécologique en présentant les premières observations du projet auprès de la DAAF, des futurs agriculteurs et producteurs en formation au sein de l'EPLFPA et d'associations agro-environnementales.

Le projet des haies de plantes indigènes est inscrit dans le projet EPA2 de l'établissement.

L'établissement pourra s'appuyer sur le CBNM, son partenaire dans ce projet pour le valoriser en externe. Et quand le projet sera plus abouti certainement aussi avec la Chambre d'Agriculture et le CIRAD pour la diffusion et le transfert des connaissances du projet.

Avant cela, le projet fait déjà l'objet de modules pédagogiques permettant d'inscrire cette transition au cœur des formations pour former les producteurs et gestionnaires de demain, qu'il s'agisse de nos propres apprenants ou de ceux d'autres établissements.

Le projet est/ou sera présenté lors d'événements tels que les journées portes-ouvertes, les Agrofert'iles, voire la foire agricole de Bras-Panon et la Semaine du Développement durable.

L'avancement et les résultats du projet sont présentés régulièrement lors des conseils d'exploitation et donc du Conseil d'Administration.

Glossaire



Endémique

Une **espèce endémique** est une espèce (animale ou végétale) présente naturellement sur un territoire donné, même si elle a été ensuite plantée ou déplacée dans le monde entier.

Indigène

Une **espèce indigène** qualifie la nature d'une espèce particulière native d'une région particulière; se dit d'un organisme ou d'une espèce qui est naturellement originaire (indigène, autochtone) d'un environnement ou d'une région.

Exotique

Espèce qui est délibérément introduite ou s'installe accidentellement par le fait de l'Homme, dans une aire distincte de son aire d'origine. Une espèce exotique n'est pas nécessairement envahissante.

EEE

Conformément aux définitions de l'UICN, de la Convention sur la diversité biologique, du Parlement européen et du Conseil de l'Europe, une **espèce exotique envahissante** est une espèce introduite par l'homme en dehors de son aire de répartition naturelle (volontairement ou fortuitement) et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives.

Taxon

En taxinomie, **un taxon** est une entité regroupant tous les organismes vivants possédant en commun certaines caractéristiques bien définies. C'est en fait une plante bien précise nommée par son genre et son espèce et donc, dans notre cas, une plante adaptée à son environnement.



Siglier

ALEFPA : Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie.
CIRAD : Centre International de Recherche en Agronomie et Développement
CBNM : Conservatoire Botanique National de Mascarin
DAAF : Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
PNR : Parc National de la Réunion
BTS : Brevet de Technicien Supérieur
AB : Agriculture Biologique
CPEA : Centre de Production et d'Exploitation Agricole
VSC : Volontariat en Service Civique
GPN : Gestion et Protection de la Nature
CoPil : Comité de Pilotage
CoTech : Comité Technique
CASDAR : Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural
EPLEFPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
EEE : Espèce Exotique Envahissante
GIEE : Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental
RMT : Réseau Mixte Technologique
UMT : Unités Mixtes Technologiques
GO : Groupe Opérationnel
PEI : Partenariat Européen pour l'Innovation
EPA : Enseigner à Produire Autrement
TTC : Toutes Taxes Comprises
FDGDON : Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisible
DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CDI : Centre de Documentation et d'Information
CCF : Contrôle en Cours de Formation
DAUPI : Démarche d'Aménagement Urbain et Plantes Indigènes
CFA : Centre de Formation en Apprentissage
ERASMUS : Programme d'action européen pour la mobilité des étudiants
AP : Aménagement Paysager
APV : Agriculture et Production Végétale
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
STOP : Système Tropical 0 pesticide
NJPF : Nature Jardin Paysage et Forêt
GMNF : Gestion des milieux naturels et de la Faune
STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant
GEM'EAU : Gestion et Maîtrise de l'EAU
DARC : Développement et Agricultures des Régions Chaudes
BEPA : Brevet d'Etude Professionnelle
EN : Enseignement National
CD : Chaussée Départementale

Rédaction du CR par :

- Francois VAN-MEERHAEGHE, Chef de projet, enseignant à FORMATERRA
- Pablo GRONDIN, VSC Biodiversité à FORMATERRA
- Josian DELAUNAY, Directeur de l'exploitation FORMATERRA